



Droits et devoirs des parents divorcés envers leur enfant majeur

Par **nad_old**, le **21/08/2007** à **13:03**

Je suis divorcée depuis 1999. J'ai encore deux enfants à ma charge de 20 et 18 ans. Ma fille de 20 ans part quelques mois faire ses études dans une autre région, ce qui occasionne des frais supplémentaires (logement etc...). J'ai demandé à mon ex mari de m'aider à couvrir ces nouveaux frais : refus de sa part. Il demande de verser la pension alimentaire de sa fille sur le compte bancaire de cette dernière. Je ne suis pas contre bien sûr. Cependant je pense que cette PA n'est pas assez élevée (160 euros). Pensez-vous que dans ce cas de figure, je puisse demander une augmentation de la PA. J'aimerais savoir quels sont nos devoirs de parents en cas de divorce vis-à-vis de nos enfants majeurs en général. Pour information, je travaille et je vis maritalement avec un homme. Cela doit-il être pris en considération par mon ex mari pour le paiement de la PA et peut-il refuser de m'aider à payer les frais ponctuels de scolarité et autres. Comment éclaircir une situation qui s'enlise depuis des années et qui me pèse moralement.

J'espère avoir exposé mes problèmes et mes questions assez clairement et je vous remercie d'ores et déjà de vos réponses.